



Suite à l'incident survenu le 17 août dernier lors de l'émission Club d'Elites sur Vision 4, où le Professeur Jean Bahebeck a tenu des propos discourtois envers le présentateur Boney Philippe, le Conseil national de la communication (CNC) a décidé d'intervenir.

Dans un communiqué publié ce 19 septembre 2023, le CNC a exprimé son inquiétude face à la généralisation d'attitudes et de propos indécents et violents dans les médias.

Le CNC rappelle aux professionnels de médias et aux animateurs des émissions qu'ils sont responsables des attitudes et propositions émises par les personnes invitées sur leurs plateaux. Le gendarme des médias insiste sur l'importance de choisir judicieusement leurs panélistes et de veiller à un encadrement professionnel de leurs émissions pour éviter les dérives médiatiques.

Enfin, le CNC avertit qu'il n'hésitera pas à user des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des professionnels, des programmes ou même des organes médiatiques en cause après cette ultime mise en garde.